

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 9 décembre 2024 à 20 h 30  
Salle du conseil – mairie

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 décembre à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André VERGÉ.

## Présents :

- Véronique CAPRON, 1<sup>ère</sup> adjointe,
- Gérald CARTEYRADE, conseiller municipal,
- Loïc GELÉ, conseiller municipal,
- Sandrine JULIA, conseillère municipale,
- Alain KAMINSKI, conseiller municipal,
- René PRADET, 2<sup>ème</sup> adjoint,
- Serge TILLOLES, conseiller municipal,
- André VERGÉ, Maire,
- Joël VIGNES, conseiller municipal.

## Excusé :

- Laurent NOIROT, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Véronique CAPRON, 1<sup>ère</sup> adjointe.

## ORDRE DU JOUR

1. Projet mairie : suite du dossier avec sollicitations subventions,
2. Projet captage nouvelle source : réponse appel d'offres et sollicitations subventions,
3. Rénovation réseau d'eau : devis Artelia,
4. Dossier église : suite du projet,
5. Questions diverses : compteurs communicants, recours TERLECKI, autres...

\* \_ \* \_ \*

## **PROJET MAIRIE DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **SOLLICITE** des subventions au titre de la DETR 2025 ainsi qu'auprès de la Région concernant le projet de rénovation de la mairie.

## **PROJET CAPTAGE NOUVELLE SOURCE RÉPONSE APPEL D'OFFRES & SOLLICITATIONS SUBVENTIONS**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **VALIDE** le devis de la société ENEA d'un montant de 12 000.00 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle) concernant l'accompagnement dans le cadre de la création de l'ouvrage de captage de la source COUMETS et l'obtention des autorisations administratives liées. Le conseil municipal **SOLLICITE** des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

## RÉNOVATION RÉSEAU EAU POTABLE AVENANT ARTELIA

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** l'avenant n° 1 du bureau d'études ARTELIA d'un montant de 4 200.00 € HT (allongement mission : de 4 mois à 6 mois).  
Ce montant sera réglé à la fin du chantier.

## DOSSIER ÉGLISE SUITE DU PROJET

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Après délibération, le conseil municipal **DÉCIDE** de continuer le projet de rénovation de la toiture de l'église et **SOLLICITE** la fondation du patrimoine pour lancer le dossier de récolte de fonds.

## QUESTIONS DIVERSES

### **DOSSIER RIVERAIN: DÉGÂTS DES EAUX**

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le conseil municipal donne son accord.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** de déclarer ce sinistre à l'assurance de la commune et **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.